



Une suspension d'un mois avait été prise par le ministre des Transport, au lendemain de l'accident meurtrière impliquant Touristique Express.

Le Gouvernement a finalement levé cette sanction. L'information a été rendue publique à travers un communiqué du ministre des transports, lu ce lundi 15 mai 2023 au journal de 13h du poste national de la CRTV.

Jean Ernest MASSENA NGALLE BIBEHE explique notamment que le gouvernement a pris en compte "les premiers éléments du rapport d'audit" sur la situation de l'Agence de voyage. Mais également les plaidoyers du Groupement des transporteurs terrestres du Cameroun, de la ligue camerounaise des consommateurs et par ailleurs la forte mobilité des populations du Grand Nord en raison du Hadj et l'approche des grandes vacances.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 MINISTERE DES TRANSPORTS

 SECRETARIAT GENERAL

 DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS

 N° **077** / CRP/MINT/SG/DTR



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 MINISTRY OF TRANSPORT

 SECRETARIAT GENERAL

 DEPARTMENT OF ROAD TRANSPORT

 Yaoundé, le **15 MAI 2023**

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre des Transports porte à la connaissance de l'opinion publique que, suite à l'accident de la circulation survenu le 09 mai 2023 sur la Nationale N°1 impliquant la compagnie « **Touristique Express SA** », occasionnant des pertes en vies humaines et matérielles ; considérant l'analyse des premiers éléments d'audit de l'équipe d'inspection commise auprès de cette compagnie du 11 au 15 mai 2023 ; considérant le plaidoyer du Groupement des Transporteurs Terrestres du Cameroun (**GTTC**), qui reconnaît les manquements de cette compagnie et s'est engagé à l'accompagner dans la mise en œuvre des mesures correctives ; considérant le plaidoyer formulé par la Ligue Camerounaise des Consommateurs relevant les préoccupations sociales qu'entraîne cette situation et demande la clémence ; au vu des nombreuses sollicitations citoyennes sur les difficultés de déplacement dans la partie septentrionale du pays ; compte tenu de la forte mobilité induite par l'approche du « HADJ » et du départ en vacances ; dans l'esprit de la célébration de la fête de l'unité nationale le 20 mai prochain,

Faisant suite aux engagements fermes pris par la compagnie « Touristique Express SA » sur la mise en œuvre immédiate d'un train de mesures visant à la sécurisation optimale de ses passagers, parmi lesquels :

- l'installation du système de gestion et de suivi centralisés du transport interurbain sur l'ensemble de sa flotte ;
- le recyclage de tout son personnel naviguant ;
- le bilan médical d'aptitude à la conduite automobile avec un accent sur l'acuité visuelle à tous ses conducteurs ;
- l'amélioration des conditions générales de travail ;
- la régularisation de la situation salariale du personnel ainsi que leur affiliation à la CNPS ...

Le Ministre des Transports a décidé, à titre exceptionnel, de lever à compter de ce jour, la suspension de la compagnie « Touristique Express SA ». Par conséquent, elle est autorisée à reprendre ses activités.

Une équipe des Services techniques du Ministère des Transports veillera à la mise en œuvre effective desdites mesures./-

Le Ministre des Transports



Ngalle Bibehé
NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna

Rappelons que le ministère des transports avait suspendu pour un mois renouvelable les activités de l'agence Touristique Express après un accident de la circulation survenu la semaine dernière à BINDIBA dans l'arrondissement de Dir dans l'Adamaoua. Ce accident avait coûté la vie à 15 personnes et fait 19 blessés